

# Grand Poitiers Communauté urbaine

La gestion des végétaux exotiques envahissants à  
l'épreuve des transferts de compétences



**GRAND POITIERS**  
Communauté urbaine

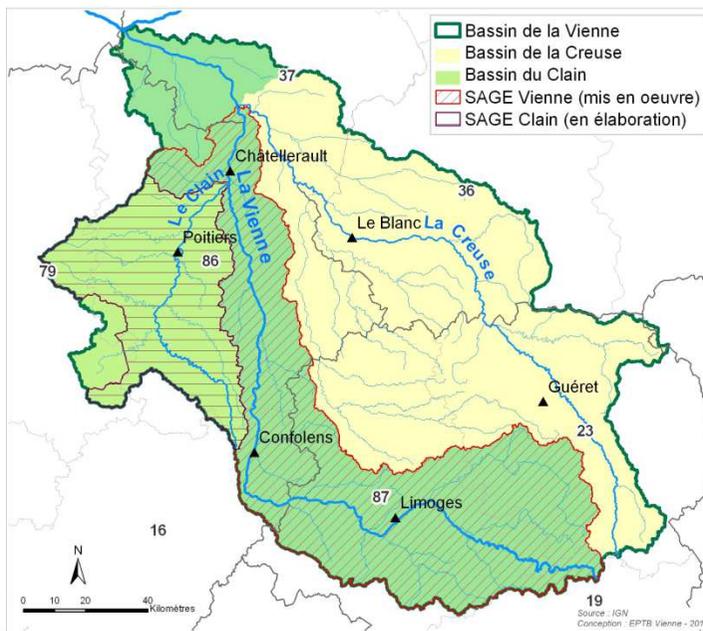


# GRAND POITIERS, UNE NOUVELLE COLLECTIVITÉ

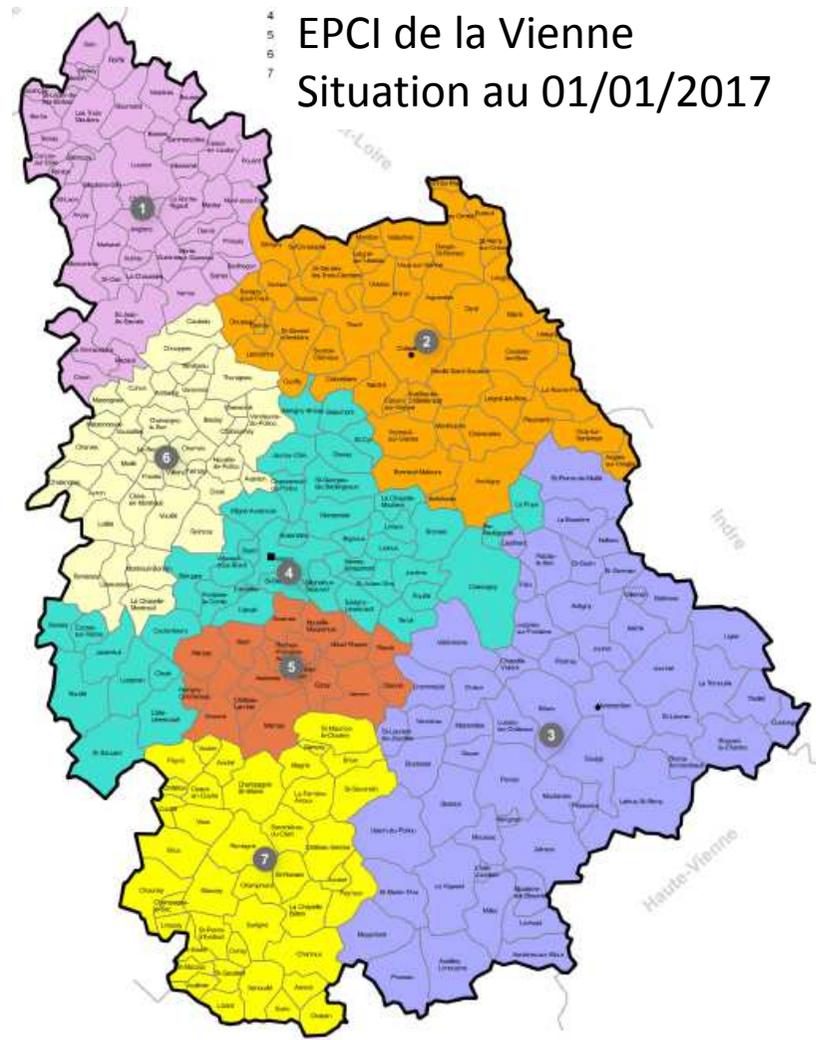
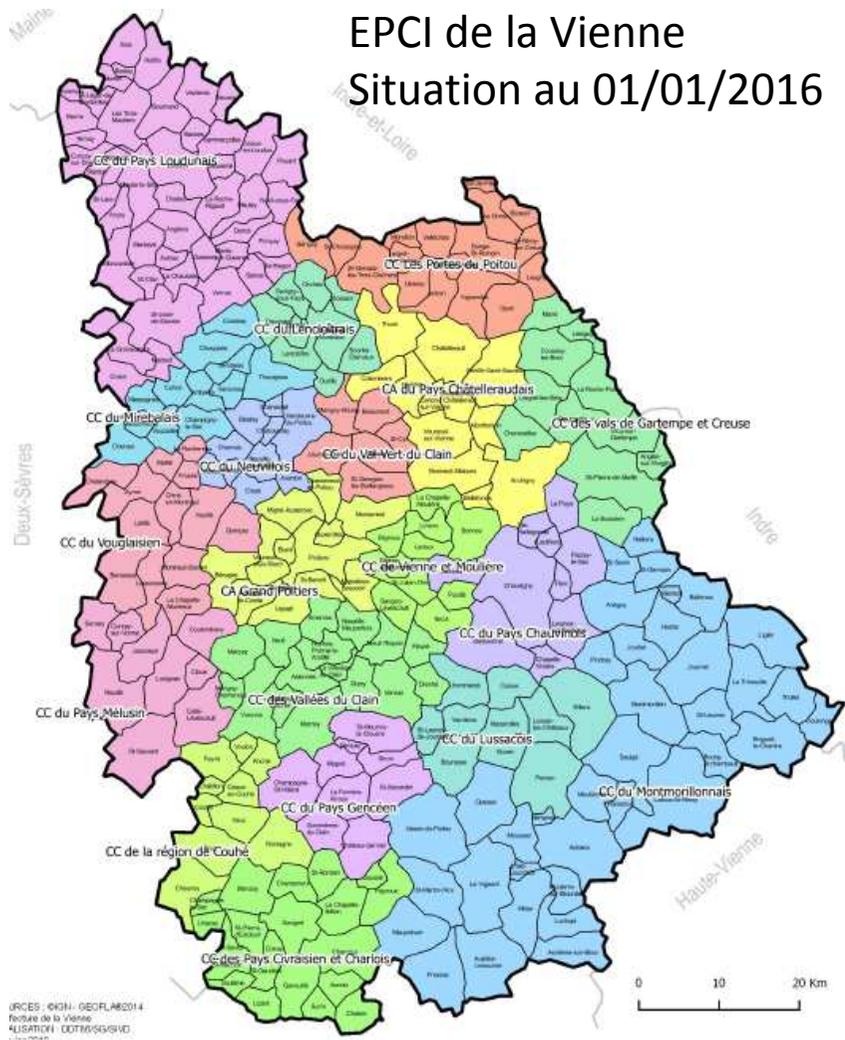


13/06/2018

**GRAND POITIERS**  
Communauté urbaine



**GRAND POITIERS**  
 Communauté urbaine



**GRAND POITIERS**  
Communauté urbaine

# Grand Poitiers Communauté urbaine



- Fusion de 5 EPCI totalisant 40 communes
- 200 000 hab. (dont 100 000 pour Poitiers)
- 3 bassins versants
- 2 000 km de voirie communautaire
- 20 ans d'actions en faveur de la biodiversité sur la communauté d'agglomération de Poitiers
- 18 ans de gestion écologique des espaces verts de la Ville de Poitiers



# Actions de gestion des VEE sur la Ville de Poitiers

- Gestion des accotements de voiries

L'entretien des accotements réalisé par le prestataire devra répondre à une gestion raisonnée. Il s'agit de rationaliser le fauchage en bord de route afin que les enjeux environnementaux soient pleinement intégrés. Les objectifs de sécurité et de conservation du patrimoine routier devront répondre aux enjeux dans le respect d'une gestion raisonnée.

Les enjeux de sécurité sont:

- délimiter le bord de chaussé pour assurer la lisibilité
- maintenir visible la signalisation
- maintenir la visibilité dans les virages et les intersections
- permettre l'arrêt des véhicules et permettre aux piétons de circuler hors chaussées
- permettre à l'usager de percevoir des séquences paysagères diversifiées dans un objectif de sécurité et paysager
- assurer le bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques
- empêcher l'envahissement de l'infrastructure routière et les parties circulables par la végétation

Les enjeux environnementaux sont :

- optimiser les opérations d'entretien dans une logique patrimoniale
- choisir et entretenir le matériel adéquat
- mutualiser les moyens techniques
- adapter les opérations de fauche: fréquence et période de coupe
- maintenir un couvert végétal limitant l'érosion des pentes
- rendre compatible l'entretien des dépendances vertes avec le développement de la faune et de la flore
- maintenir un patrimoine naturel et paysager dans un bon état de conservation
- entretenir les dépendances vertes nécessaires pour la création et la valorisation de paysages propres à la route et l'insertion de celle-ci dans le territoire traversé
- contrôler la végétation non désirée: éviter la prolifération des plantes invasives



# Actions de gestion des VEE sur la Ville de Poitiers

- Gestion des accotements de voiries

## - GESTION DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les plantes exotiques envahissantes sont des végétaux se développant hors de leur aire naturelle de répartition et qui colonisent les milieux naturels en y provoquant des perturbations.

L'attention est attirée sur la présence, sur certaines dépendances de la voirie, de plantes à caractère envahissant, telles que les renouées asiatiques, berces du Caucase, Solidage du Canada et l'Ambroisie à feuilles d'armoise.

Une gestion particulière sera apportée avec notamment une fauche avant la montée à graine. Les déchets de coupes seront éliminés selon les filières désignées par Grand Poitiers. Une partie de ces déchets pourra être dirigée vers l'incinérateur de Grand Poitiers situé à Saint Eloi à Poitiers. Un nettoyage du matériel complet à chaque coupe de ces stations pour ne pas coloniser d'autres accotements de voirie



## Actions de gestion des VEE sur Grand Poitiers

- Création d'un centre d'activités dédié aux milieux naturels en 1998
- Objectifs de connaissance et de conservation du patrimoine naturel
- Accompagnement des services techniques des communes dans la gestion des VEE





## RÉFORME TERRITORIALE ET GESTION DES VEE



13/06/2018

**GRAND POITIERS**  
Communauté urbaine

## Compétences communales en lien avec les VEE

- ~~Aménagement du territoire~~
- ~~Aménagements urbains~~
- Espaces verts
- ~~Voirie communale~~
- ~~Entretien des rivières~~
- Propreté



## Compétences communautaires en lien avec les VEE

- Aménagement du territoire
- Aménagements urbains
- Voirie communautaire
- Compétence GEMAPI

# Aménagement du territoire

- Préservation/restauration de la trame paysagère
- Préservation/restauration des continuités écologiques
- Aménagement d'un bassin hydrographique
- Inventaire et protection des zones humides

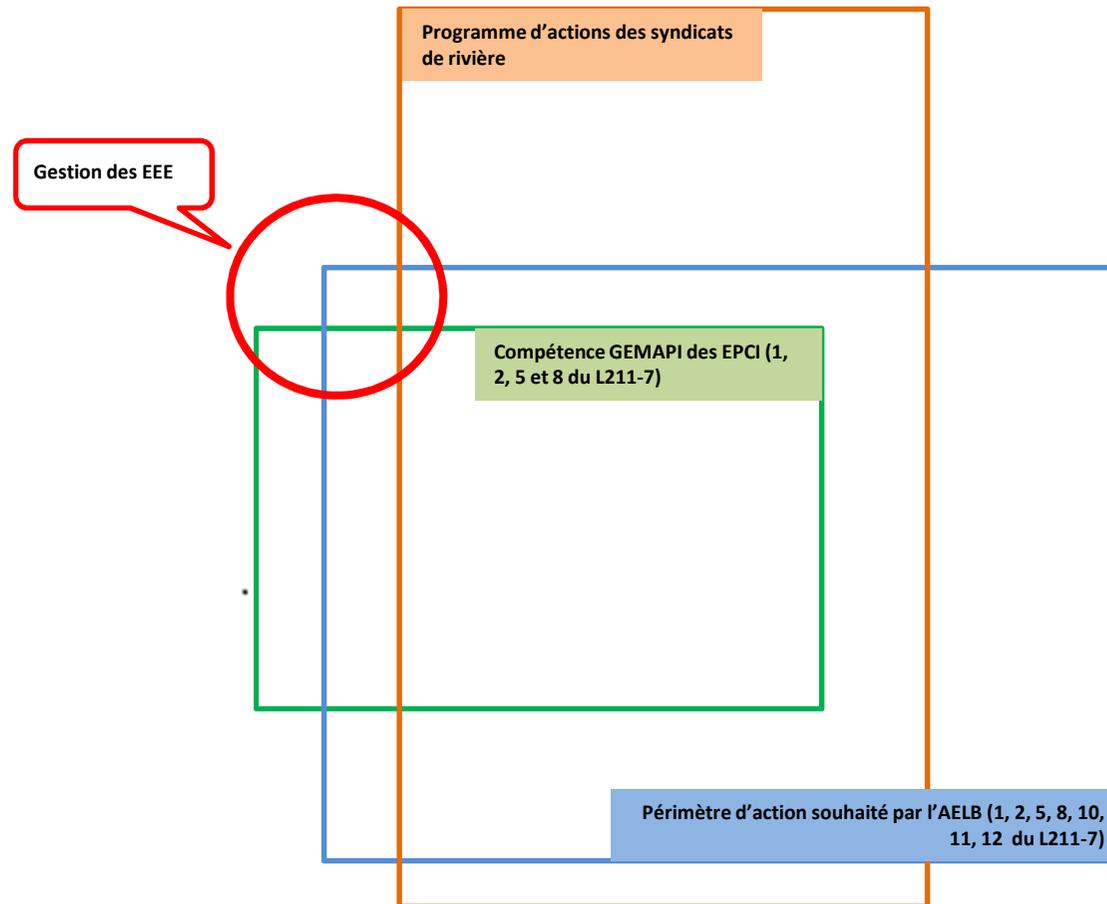
# Aménagements urbains (ZI, ZAE, AU...)

- Cahier des charges des aménagements
- Avis sur les permis d'aménager
- Avis sur la palette végétale
- Préconisation de gestion

# Voirie communautaire

- Règlement général de voirie
- Gestion harmonisée des accotements de voirie
- Gestion harmonisée des arbres et haies d'accompagnement de voirie

# Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)



## Focus : gestion extensive du domaine public et dynamique d'invasion



# Merci de votre attention

**Stéphane COLLIN**

Direction Espaces verts

Ville de Poitiers

**Yvonnick GUINARD**

Direction Hygiène publique – Qualité environnementale

Grand Poitiers Communauté urbaine

Hôtel de Ville – 15 place du Maréchal Leclerc – CS 10569 – 86021 Poitiers cedex



13/06/2018

**GRAND POITIERS**  
Communauté urbaine

16